



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 31 octobre 2023

Challenge Foch/Ronarc'h : match de rugby entre l'armée de Terre et la Marine nationale

- **Le 11 novembre 2023, les équipes du Rugby club de l'armée de Terre (RCAT) et du Rugby club de la Marine nationale (RCMN) s'affronteront lors de leur rencontre annuelle : le challenge Foch Ronarc'h.**
- **Organisé au profit des blessés des armées et des familles endeuillées, et pour commémorer l'armistice de la Première Guerre mondiale, l'événement se déroulera au stade Jean Bouin (Paris – 16^e arrondissement) .**

1/ Cadre général

Pour la première fois depuis sa création en 2013, le challenge Foch/Ronarc'h se déroulera au sein du stade mythique Jean Bouin, où joue habituellement le Stade Français (TOP 14). Deux matchs - entre les équipes féminines, puis entre les équipes masculines - seront successivement disputés, en présence du général Schill, Chef d'état-major de l'armée de Terre et de l'amiral Vaujour, Chef d'état-major de la Marine.

Cette rencontre sera l'occasion de commémorer l'armistice de la Première Guerre mondiale, de soutenir les militaires blessés et de rassembler civils et militaires autour des valeurs que partagent les armées et le rugby : goût de l'effort, esprit d'équipe et dépassement de soi.

Des stands de présentation des associations accompagnant les blessés de l'armée de Terre et de la Marine nationale seront également proposés au public autour du stade.

Le challenge Foch/Ronarc'h s'inscrit dans la dynamique insufflée par le Championnat du monde militaire de rugby, remporté par la France en septembre 2023.

2/ Programme

- 12h00 : début d'accueil des spectateurs
- 13h00 : coup d'envoi du match des équipes féminines
- 14h30 : fin du match et remise du trophée par le CEMAT
- 15h10 : coup d'envoi du match des équipes masculines
- 16h40 : fin du match et remise du trophée par le CEMAT

3/ Dispositions pour la presse :

Les journalistes intéressés par l'une des séquences de cet événement sont priés de s'accréditer **avant le 7 novembre**, par mail à sirpat.medias@gmail.com en envoyant une copie de leur pièce d'identité.

Contacts media :

SIRPA TERRE
sirpat.medias@gmail.com

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15